Affiché le

ID: 059-215902073-20220701-47 2022-DE



MAIRIE D'ESCAUTPONT

Département du Nord Arrondissement de Valenciennes Canton d'Anzin

OBJET:

PERSONNEL COMMUNAL

CREATION:

 D'UN POSTE D'AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL TERRITORIAL

> SERVICES **TECHNIQUES**

Date de la convocation Le 24 juin 2022

Nombre de conseillers en exercice: 27

Le Maire ou le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication par courrier postal (CS 62039 59014 cedex, 5 Rue Geoffroy Saint-Hilaire, 59000 LILLE);

Délibération rendue exécutoire transmise en Sous-Préfecture le

In Jehllet 2022 publiée ou notifiée le 05 suple 222 Document certifié conforme,

he Maire

REPUBLIQUE FRANCAISE -=-=-=-=-

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'ESCAUTPONT

-=-=-=-=-

Séance ordinaire du 30 JUIN 2022

-=-=-=-=-

L'An Deux Mille Vingt Deux, le Trente Juin à Dix-huit heures, le Conseil Municipal d'ESCAUTPONT s'est réuni Hôtel de Ville – Salle du Conseil Municipal sous la Présidence de Mme Joëlle LEGRAND-DELHAYE, Maire, à la suite d'une convocation qui lui a été faite cinq jours à l'avance, laquelle convocation est restée affichée aux portes de l'Hôtel de Ville conformément à la loi.

Etaient présents: Mme Joëlle LEGRAND-DELHAYE, M. Daniel HERLAUD, Mme Christine PLUMECOCO-FIQUET, M. Jean-Luc FRERE, Mme Evelyne LEGRAND-DUFRESNOY, M. Patrick LATOUCHE, Mmes Catherine ROLY-EL HIBA, Nathalie DELHAYE-REVEL, MM. Michel RENARD, Jean-Claude LIETARD, Jean-Luc BULENS, Mmes Corinne WISNIEWSKI, Monique PASSET, Corinne RIBEAUCOUP-CORHEM, Sandrine PONCHANT, M. Raphaël KRUSZYNSKI, Mme Tiffanie SURIA.

Excusés: Mme Annie NOTELET (Pouvoir à Mme Joëlle LEGRAND-DELHAYE), Mme DEBOSZ Sylviane (Pouvoir à Mme Monique PASSET), Mme Patricia DURIEUX-PATRIS (Pouvoir à M. Michel RENARD), M. Didier MARMIGNON (Pouvoir à M. Patrick LATOUCHE), M. Romuald CHANTREL (Pouvoir à M. Patrick LATOUCHE), M. Benjamin LECLERCQ (Pouvoir à M. Michel RENARD), M. Cédric LATOUCHE (Pouvoir à Mme Eveline LEGRAND-DUFRESNOY) M. Anthony HERNANDEZ (Pouvoir à M. Raphaël KRUSZYNSKI), Mme Virginie BERNUS (Pouvoir à Mme Catherine ROLY-EL HIBA).

Absents: M. Benamar TOUATI,

Secrétaires de séances: Mmes Catherine ROLY-EL HIBA, Nathalie DELHAYE-REVEL.

Madame le Maire donne lecture du cadre juridico-administratif;

VU le Code Général de la Fonction Publique, notamment l'article L. 313-1;

Elle informe l'Assemblée que conformément à l'article susvisé « Les emplois de chaque collectivité ou établissement mentionné à l'article 4 sont créés par l'organe délibérant de la Collectivité ou de l'établissement... ».

Madame le Maire explique à l'A Affiché le que dans le cadre de restructuration des Services Technique ID; 059-215902073-20220701-47_2022-DE

procédure de recrutement d'un « Responsable des Services Techniques ».

A cet effet, elle informe le Conseil Municipal qu'une étude a été réalisée avec la Directrice Générale des Services, en collaboration avec le Service des Ressources Humaines, afin de définir le profil qui serait susceptible de répondre à ce recrutement.

Subséquemment, il s'est avéré qu'à l'issue de cette étude un profil pourrait répondre au poste de « Responsable des Services Techniques » :

> Soit un Agent de Maîtrise Principal Territorial - Catégorie C à temps complet.

Madame le Maire précise à l'Assemblée que :

- Cet emploi sera occupé par un fonctionnaire. L'agent affecté à cet emploi sera chargé des fonctions de Responsable des Services Techniques.
- La rémunération sera calculée en référence aux grilles indiciaires du cadre d'emploi.
- L'agent recruté percevra le régime indemnitaire en vigueur pour les agents titulaires de ce grade. La rémunération afférente à cet indice suivra l'évolution du point d'indice de la Fonction Publique Territoriale.

Dans ce contexte, elle propose au Conseil Municipal:

- De créer au tableau des effectifs communaux, le poste précité.
- De modifier le tableau des effectifs de la Collectivité comme suit:

TABLEAU DES EFFECTIFS DU PERSONNEL COMMUNAL

		<u>AVANT</u> <u>MISE À JOUR</u>		<u>APRÈS</u> <u>mise à jour</u>					
GRADES OU EMPLOIS	CATÉGORIES	NOMBRES DE POSTES		NOMBRES DE POSTES					
			Pourvus	Ouverts	Pourvus				
EMPLOIS FONCTIONNELS									
Directeur Général des Services	A	1	1	1	1				
FILIERE ADMINISTRATIVE									
Attaché Principal	\boldsymbol{A}	1	0	1	0				
Attaché	A	3	1	3	1				
Chargé de mission en Organisation Management et Gestion des Ressources Humaines	А	1	0	1	0				
Chargé de la Gestion Administrative du personnel et des Ressources Humaines	Α	1	0	1	0				
Rédacteur Principal de 1 ^{ère} classe	B	2	1	2	1				
Rédacteur Principal de 2 ^{ème} classe	B	1	0	1	0				
Rédacteur	В	1	0	1	0				
Adjoint Administratif Territorial Principal de 1 ^{ère} classe	С	0	0	0	0				

Envoyé en préfecture le 01/07/2022 Reçu en préfecture le 04/07/2022

Adjoint Administratif Territoria		Affiché le		SLO					
Principal de 2 ^{ème} classe	C	ID: 059-2159020	73-20220701	47_2022-DE	7				
Adjoints Administratifs Territorial	C	3	2	3	1				
FILIERE TECHNIQUE									
Technicien Territorial	В	1	0	1	0				
Agent de Maîtrise Principal Territorial	C	0	0	1	0				
Agent de Maîtrise Territorial	C	2	1	2	1				
Adjoint Technique Territorial Principal de 2 ^{ème} classe	C	4	2	4	2				
Adjoints Techniques Territorial	C	12	10	12	10				
FILIERE MEDICO-SOCIALE									
Educateur de Jeunes Enfants	A	1	1	1	1				
Agents spécialisés principal de 2 ^{ème} classe des écoles maternelles	C	2	2	2	2				
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE									
Auxiliaire de Puériculture Principal de 2 ^{ème} classe		0	0	0	0				
FILIERE CULTURELLE									
Adjoints Territorial du Patrimoine	С	1	1	1	1				
FILIERE ANIMATION									
Adjoint Territorial d'Animation	C	1	1	1	1				
AGENTS OCCUPANT UN EMPLOI NON PERMANENT									
Agent de Développement	A	0	0	0	0				
Chef de Projet	A	1	0	1	0				
Chef de Projet Technique Système d'Informatique et Multimédia	A	0	0	0	0				

• D'inscrire au budget communal les crédits correspondants

LE CONSEIL MUNICIPAL

OUI L'EXPOSE DE MADAME LE MAIRE;

AVOIR EN VOIR DÉLIBÉRÉ ;

A L'UNANIMITÉ ;

DÉCIDE de créer le poste suivant :

- Un Agent de Maîtrise Principal Territorial - Catégorie C à temps complet.

VALIDE le nouveau tableau des effectifs du personnel communal, tel que repris ci-dessus.

INSCRIT au Budget Communal les crédits correspondants,

Fait en séance les jours, mois et an que dessus. Pour extrait conforme,

Le Maire

LEGRAND-DELHAYE.